

Guide de la jeunesse

**Apprendre
et se former**

**Vie
pratique**

**Travail et
Entreprendre**

Citoyenneté

Loisirs

Santé



2019

leMée
sur Seine



Sommaire



La citoyenneté P 6

La santé P 8

Apprendre et se former P 9

Travailler et entreprendre..... P 11

Les loisirs P 13

La vie pratique P 15

L'Espace municipal de la jeunesse

Vous souhaitez être conseillé et accompagné dans vos projets ? Vous cherchez une activité sportive, culturelle ou de loisirs ? Vous avez besoin de personnes à votre écoute et en capacité de répondre à vos interrogations ?

L'équipe de l'Espace municipal de la jeunesse prend en considération vos besoins et vos attentes.

Spécialement dédié aux jeunes de l'entrée au collège jusqu'à 25 ans, vous trouverez dans cet espace les partenaires de votre quotidien avec les agents du service Jeunesse (animations) et ceux du Bureau Information Jeunesse (prévention, orientation...).



L'Espace municipal de la jeunesse est le lieu au sein duquel vous retrouvez les équipes du service jeunesse et du Bureau Information jeunesse (BIJ).

Il est situé 730, avenue Maurice Dauvergne.

Le service Jeunesse



Le service Jeunesse accueille tous les jeunes de l'entrée au collège jusqu'à 25 ans. Au sein de la structure, vous trouvez en accès libre et gratuit : un espace évolution avec billard, ping-pong, coin détente, coin cuisine et deux salles pour les activités, des jeux de société, des livres...

Les animateurs socio-éducatifs proposent notamment :

Des sorties (culturelles, sportives, nature, loisirs...)

Des soirées

Des ateliers

Des séjours (mer, montagne...)

De l'accompagnement au projet

Des week-ends découverte

Un coup de pouce financier pour la réalisation d'un projet précis grâce au dispositif « Pass' Engagement Citoyen ».

HORAIRE D'ACCUEIL

Lundi : 16h30 – 19h30

Mardi : 16h30 – 19h30

Mercredi : 14h – 19h30

Jeudi : 16h30 – 19h30

Vendredi : 16h30 – 20h30

Attention ! Les horaires sont définis par tranches d'âge et modifiés pendant les vacances scolaires

01 64 09 00 34

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)



Le BIJ est un espace d'information et d'accompagnement dédié aux jeunes sur tous les sujets qui touchent votre vie quotidienne : formation, insertion, emploi, santé, transports, logement...

Les Informateurs Jeunesse proposent notamment :

Un accès libre et gratuit à l'espace informatique

Un accompagnement pour réaliser CV et lettre de motivation, pour rechercher des stages ou emploi

Une aide dans l'orientation scolaire et professionnelle

Des actions de prévention sur la santé, les conduites à risque, la prévention routière...

Un coup de pouce financier pour l'accès à la formation grâce au dispositif « *soutien à la formation professionnalisante* ».

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h30-12h00 - 14h00-18h00

Mardi : 9h30-12h00 - 14h00-18h00

Mercredi : 9h30-12h00 - 14h00-18h00

Jeudi : 9h30-12h00 - 14h00-18h00

Vendredi : 14h00-18h00

01 83 99 99 05

bij@lemeesurseine.fr

La citoyenneté

● Les instances de jeunes

Le Conseil municipal des Jeunes (11 – 15 ans) et le Conseil local de la Jeunesse (16 – 25 ans) sont deux instances qui ont vocation à faire des propositions aux élus de la ville, à réaliser des actions concrètes dans des domaines variés : cadre de vie, environnement, solidarité, sport...

Elles permettent une découverte du fonctionnement démocratique et favorisent l'implication dans la vie locale.

frodrigues@lemeesurseine.fr

● Les Conseils de quartier

Vous avez plus de 16 ans et vous habitez Le Mée-sur-Seine ? Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de quartier ? N'hésitez pas à contacter et peut-être intégrer les Conseils de quartier. Au nombre de quatre (Courtillerai, Croix-Blanche, Plein Ciel, Village), ils ont pour vocation d'associer et d'impliquer la population, de favoriser l'information, l'échange, la consultation et la concertation sur tous les problèmes communs aux habitants d'un quartier. Ils sont consultés sur les projets du quartier et peuvent émettre des vœux concernant la vie de ce dernier. Ils peuvent aussi proposer, initier et réaliser des actions locales.

Service Participation Citoyenne et Développement Durable - 01 83 99 99 02





La citoyenneté

Le Service civique

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap). Le Service civique permet aux jeunes de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, en France ou à l'étranger. Le volontaire aura droit à une indemnité mensuelle.

Pour devenir volontaire, consultez le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>

Le Pass' Engagement Citoyen

La Ville vous aide à financer des projets (permis de conduire, achat de matériel informatique, loisirs...) en contrepartie de travaux valorisant pour la collectivité.

Accessible aux jeunes Méens âgés de 16 à 25 ans, le Pass' Engagement Citoyen permet un financement d'un montant maximum de 500 € en contrepartie de 70 heures de volontariat.

Chaque année, vingt dossiers sont retenus.

Rencontrez l'équipe de l'animation Jeunesse au sein de l'Espace municipal de la Jeunesse

Le Recensement

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, et leur 25 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). La participation à cette journée est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le baccalauréat et le permis de conduire par exemple).

Les données issues du recensement permettront également votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement, et pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Hôtel de Ville – État civil - 01 64 87 55 24

La santé

● L'assurance maladie

Dès 16 ans, chaque jeune a le droit d'avoir une couverture sociale pour se faire soigner sans autorisation de ses parents ; et peut donc choisir un médecin traitant.

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
399 rue Aristide Briand, Le Mée-sur-Seine**



● Le Planning familial (Centre de protection maternelle et infantile et de planification familiale)

Il exerce un rôle de prévention dans le domaine de la santé, du développement et de l'éducation auprès des familles et des enfants. Les centres sont ouverts à tous et gratuits quel que soit son lieu de résidence. Ils proposent :

- un accueil de puériculture,
- un suivi médical préventif,
- des permanences de sages-femmes,
- des activités d'éveil et de soutien à la parentalité.

Centre de planification - 01 81 74 23 31



**le planning
familial**

● La Fabrique (ex Espace Écoute Jeunes)

Association qui a pour but d'accueillir, d'accompagner et de soutenir les familles, parents, enfants, adolescents en situation de difficulté ou en recherche de soutien. Elle accueille les jeunes de 10 à 25 ans mais aussi les parents.

07 81 69 14 70 - eam@coquelicot-consultations.fr

● Le Point Accueil Écoutes Jeunes (PAEJ)

Le PAEJ s'adresse en priorité aux adolescents et jeunes majeurs de 12 à 25 ans rencontrant des difficultés : conflits familiaux, échec scolaire, violences, délinquance, consommation de produits psycho-actifs, ... Il peut également proposer un accompagnement à la parentalité. **APCE, 12, square Blaise Pascal, Melun**

01 64 10 35 09



Apprendre et se former



Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Le BIJ est le service référence pour vous orienter vers les bons interlocuteurs concernant la scolarité et la formation. Vous trouverez au BIJ les fiches du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) mais aussi les coordonnées des acteurs pouvant vous apporter un soutien dans vos démarches d'apprentissage et de recherches de stages (Mission Locale, Région...),

À la rentrée, les élèves qui ne trouvent pas d'affectation mais qui veulent poursuivre leurs études, peuvent faire appel à « SOS Rentrée ». Ce dispositif partenarial intervient auprès des établissements scolaires pour chercher une solution.

730, avenue Maurice Dauvergne - 01 83 99 99 05



Apprendre et se former

● Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

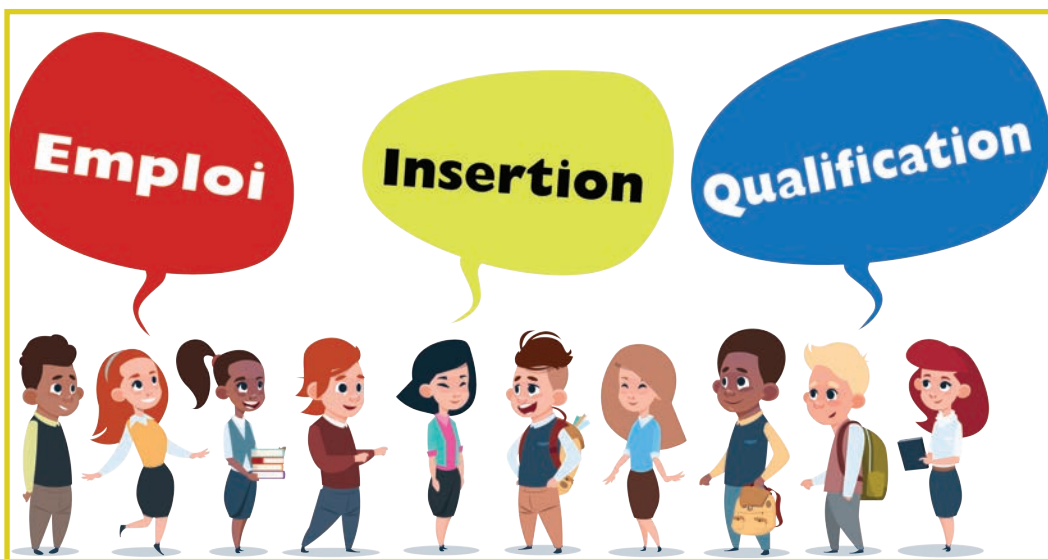
Tout ce que vous voulez savoir sur les formations et les professions se trouve au Centre d'Information et d'Orientation. C'est un lieu d'accueil et d'écoute gratuit pour les jeunes, scolarisés ou non, adultes, parents d'élèves au sein duquel des professionnels peuvent vous aider à faire le point sur votre situation scolaire ou professionnelle.

CIO, 45, avenue Thiers, Melun - 01 64 10 27 10 - cio.melun@ac-creteil.fr

● Le Soutien à la Formation Professionnalisante

Le Soutien à la Formation Professionnalisante est un dispositif municipal qui s'adresse aux jeunes Méens de 17 à 30 ans qui peuvent bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 500 € maximum de formation permettant l'insertion dans le monde du travail, en échange d'un engagement volontaire de 70 heures.

730, avenue Maurice Dauvergne - 01 83 99 99 05



Travailler et entreprendre

● Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Le BIJ propose aux jeunes un accompagnement dans la rédaction de CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche mais aussi dans la recherche d'un emploi. Conseils, adresses, informations, petites annonces, ordinateurs, imprimante, téléphone et internet sont à votre disposition gratuitement pour avancer dans vos démarches.

730, avenue Maurice Dauvergne - 01 83 99 99 05

● La Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous cherchez un emploi ou une formation ? La Mission Locale est spécialement dédiée aux jeunes en recherche d'une insertion sociale et professionnelle. Vous pourrez bénéficier d'un suivi personnalisé pour vous aider à aboutir dans votre projet d'insertion.

Espace Emploi -10, place Nobel - Le Mée-sur-Seine - 01 64 14 26 26

● Mission Cap sur l'Emploi

Mission Cap sur l'Emploi est un service municipal qui reçoit les habitants du Mée-sur-Seine à la recherche d'un stage professionnel, d'un emploi ou d'une réorientation. Ce service travaille en relation constante avec les entreprises du secteur ainsi qu'avec les organismes spécialisés tels que Pôle Emploi ou la Mission Emploi Insertion Val de Seine.

555, route de Boissise - 01 64 87 56 44



Travailler et entreprendre

Pôle Emploi

La mission de Pôle Emploi est d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches et d'assurer le versement des allocations aux demandeurs d'emploi indemnisés. Pour bénéficier des prestations de Pôle Emploi, il est nécessaire d'y être inscrit préalablement.

Pôle Emploi - 187, rue Gaston Pluchon - Dammarie-les-Lys - 09 72 72 39 49



pôle emploi

La création d'entreprise

Vous avez une idée ? Un projet ? Vous souhaitez créer votre entreprise ? MEI – MVS peut accompagner et conseiller.

**MEI – MVS, Bâtiment Franklin - Rue Claude Bernard - La Rochette
01 60 56 48 40**



Mission Emploi-Insertion
Melun Val de Seine

Les loisirs

L'animation Jeunesse

Vous avez entre 11 et 25 ans ?

Le service Jeunesse propose de nombreuses activités, sorties et séjours auxquels vous pouvez participer à moindre coût.

730, avenue Maurice Dauvergne - 01 64 09 00 34

La MJC Le Chaudron

La MJC propose de nombreuses activités dans des domaines très variés : arts graphiques, métiers d'art, forme, danse, langues, cultures urbaines, musique...), Elle organise des spectacles tout au long de l'année (concerts amateurs ou professionnels et spectacles liés aux activités). Elle possède également un studio d'enregistrement au sein de ses locaux.

MJC - LE CHAUDRON - 361, avenue du Vercors - Le Mée-sur-Seine

01 64 10 24 54 - communication@mjc-lemee.fr

Le Conservatoire de musique et de danse Henri Charny

Les jeunes peuvent découvrir et pratiquer le chant, la danse ou la musique avec le concours de professeurs diplômés. Les activités sont aussi ouvertes aux adultes débutants ou confirmés.

Conservatoire de musique et de danse Henri Charny - 261, avenue du Vercors

Le Mée-sur-Seine - 01 64 37 11 97



Les loisirs

Le MAS

La salle de spectacle du MAS (peut accueillir jusqu'à 570 personnes assises pour des spectacles, des salons et des expositions).

01 64 64 08 75

La médiathèque La Méridienne abrite une collection de plus de 5 000 livres ainsi qu'un espace multimédia pour jeunes et adultes.

01 64 09 52 42 - 800, avenue de l'Europe - Le-Mée-sur-Seine

Les équipements sportifs

La ville met à disposition de la population quatre city-stades, un terrain de street work out, un espace multisport et des modules de fitness dans les différents quartiers de la ville. Ces équipements permettent de pratiquer le sport en plein air et gratuitement.

La ville possède également quatre gymnases, trois terrains de football en synthétique et un terrain en herbe, un dojo, une piscine, un boulodrome et sept courts de tennis ; de quoi pratiquer de nombreuses disciplines sportives au sein des associations méennnes.



Les associations

La vie associative est très riche sur le territoire, ce qui permet un accès à de nombreuses activités de loisirs, culturelles ou sportives.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre au Forum des associations qui se déroule chaque année à la rentrée ou retrouvez leurs coordonnées sur le site de la ville.

www.le-mee-sur-seine.fr

La vie pratique

● Le logement

Pour trouver un logement, différentes solutions sont envisageables comme le logement privé, le logement social, les foyers ou encore les résidences étudiantes. Dans tous les cas, des aides existent et certains services peuvent vous conseiller.

**730, avenue Maurice Dauvergne
01 83 99 99 05**



● Les transports

La carte Imagine' R s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans qui sont collégiens, lycéens, apprentis par formation en alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat ou étudiants. Cette carte permet de bénéficier de taux de réduction avantageux.

www.imagine-r.com

● Les vacances

Vous cherchez une solution pour partir en vacances avec un budget modéré ?

Des solutions existent par le biais d'aides ou encore grâce au réseau FUAJ (auberges de jeunesse).

730, avenue Maurice Dauvergne - 01 83 99 99 05



➔ **CONTACTEZ-NOUS !**

Espace municipal de la jeunesse

730, avenue Maurice Dauvergne

77350 Le Mée-sur-Seine

01 64 09 00 34

